

Unité du sujet et reprise de l'information

.....

Pour assurer la cohérence d'un texte, toutes les idées doivent se rapporter à un seul et même sujet. C'est ce qu'on appelle l'**unité du sujet**.

Le texte doit aussi contenir des mots ou des groupes de mots qui reprennent des éléments d'information qui ont déjà été exprimés. D'une phrase à l'autre, d'un paragraphe à l'autre, ces mots et groupes de mots assurent la coordination des idées, contribuant ainsi à l'unité et à la cohérence du texte. Ce procédé se nomme la **reprise de l'information**.

En l'absence de ces deux principes, le texte devient confus, voire incompréhensible.

RAPPEL

1. Ce qu'il ne faut pas faire

*Aux scènes 4 et 5 de l'acte I, Angélique aime passionnément Cléante. La servante Toinette dit à son père qu'il doit accepter le mariage. Argan se fâche parce que Toinette lui tient tête. Argan veut la marier à Diafoirus parce qu'il est un médecin riche et il pourrait le soigner quand il en a besoin. (texte d'élève)

Il est difficile de connaître avec précision l'idée développée dans ce paragraphe. En effet, les idées qu'il contient ne sont pas organisées dans un ensemble unifié et cohérent ; elles paraissent plutôt s'éparpiller, ne suivant aucune direction précise.

La première phrase du paragraphe – dont le rôle est d'énoncer l'idée principale – fait état de l'amour passionné d'Angélique. La phrase suivante, par contre, parle d'un mariage sans que le lecteur sache de quel mariage il s'agit. Les deux autres phrases continuent de parler mariage mais dans des directions étranges qui créent de la dissonance. En bref, le sujet manque d'unité.

Plus encore. La reprise de l'information est défectueuse, voire ambiguë. Certains termes semblent en reprendre d'autres, mais lesquels ? Relevons quelques exemples :

- *son père* : le père de Toinette ? de Cléante ? d'Angélique ?
- *le mariage* : de quel mariage s'agit-il ? En a-t-on parlé auparavant ?
- *la marier* : quelle personne le pronom *la* représente-t-il ? Toinette ou Angélique ?

2. Ce qu'il faut faire

Voici maintenant le même paragraphe remanié. On constatera qu'un certain nombre d'éléments ont été ajoutés ou modifiés pour donner plus de clarté au texte.

Dès le début de la pièce *Le malade imaginaire* de Molière, plus précisément aux scènes 4 et 5 de l'acte I, nous apprenons qu'Angélique, fille d'Argan, souhaite épouser le jeune Cléante, dont elle est passionnément amoureuse. Cependant, son père lui fait part de son intention de la marier à Thomas Diafoirus, fils d'un riche médecin et médecin lui-même. Argan trouve dans cette union un double avantage : la jouissance d'une rente considérable et le privilège d'avoir un gendre médecin qui le soignerait en priorité, à l'instant même où il en aurait besoin. Mais Toinette, la servante, prend si bien la défense de la jeune amoureuse qu'elle fait entrer Argan dans une grande colère dont il dira qu'elle l'a rendu malade.

Voilà un paragraphe qui jouit de toute la cohérence nécessaire et qui obéit aux règles de l'**unité du sujet**. La première phrase énonce l'idée maîtresse du paragraphe : Angélique veut épouser Cléante. Puis, chacune des trois phrases suivantes est en relation avec cette idée, les deux premières pour exprimer une opposition (celle du père), la troisième pour fournir un appui (celui de Toinette).

La **reprise de l'information** est assurée par une variété de termes qui reprennent, chacun à sa manière, d'autres termes déjà exprimés. En voici un aperçu :

| Terme repris | Terme de reprise (partielle ou totale) |
|----------------|--|
| Angélique | <i>elle est passionnément...</i> <i>son père lui fait part de son intention de la marier...</i> |
| épouser | <i>marier</i> |
| Argan | <i>son père lui fait part de son intention...</i> <i>Argan trouve dans cette union...</i> |
| marier | <i>cette union</i> |
| avantage | <i>la jouissance [...] et le privilège [...]</i> |
| Argan | <i>qui le soignerait...</i> <i>où il en aurait besoin</i> |
| gendre médecin | <i>qui le soignerait...</i> |

Concluons. Contrairement au premier, le deuxième paragraphe développe une pensée liée et cohérente, où chaque phrase – grâce à une véritable organisation des idées et à la reprise de l'information – prend la suite de la précédente, la somme des phrases assurant l'unité du paragraphe.

3. Reprise par un pronom

Lorsque le terme de reprise est un pronom, il faut s'assurer qu'il n'existe aucune ambiguïté quant à l'identification du terme qu'il reprend. Le pronom de reprise doit renvoyer à un mot clairement repérable par le lecteur.

*Chaque partie de l'introduction doit être soigneusement rédigée. **Elle** est importante, parce qu'on y présente la compréhension qu'on a du sujet.

Le pronom *elle* renvoie-t-il à *partie* ou à *introduction* ? On corrigera la confusion ainsi :

Chaque partie de l'introduction doit être soigneusement rédigée. **Celle-ci** est importante, parce qu'on y présente la compréhension qu'on a du sujet.

Procédés de reprise

Les procédés de reprise sont nombreux. En voici un certain nombre parmi les plus courants :

- reprise par la répétition d'un GN (*avantage* repris par *jouissance* et par *privilege*)
- reprise par un pronom (*Angélique* repris par *son père lui fait part*)
- reprise par un GN synonyme (*marier* repris par *cette union*)
- reprise par une périphrase (*Angélique* repris par *la jeune amoureuse*)
- reprise par un pronom démonstratif

Angélique espère que son père acceptera Cléante, mais **celui-ci**, connaissant Argan, nourrit peu d'espoir.

- reprise par un GAdv

Nous montâmes jusqu'au sommet : **de là**, on peut voir en entier le lac Tremblant.

- reprise par un GN générique

L'automobile s'étant arrêtée, tous les passagers sortirent du **véhicule**.

- reprise par un GN synthétique

L'automobile a heurté un train. Heureusement, l'**accident** n'a pas fait de victimes.

POINTS À VÉRIFIER

Vérifier que :

- la première phrase énonce l'idée principale du paragraphe ; (1-2)
- chaque phrase du texte est en rapport étroit avec le sujet, avec ce qui précède et avec ce qui suit ; (1-2)
- les termes de reprise sont appropriés et en nombre suffisant ; (1-2)

- chaque pronom de reprise représente un terme que le lecteur peut clairement identifier ; (3)
- l'emploi des termes de reprise est suffisamment varié (consulter la liste des procédés de reprise). (4)

POUR EN SAVOIR PLUS

CHARTRAND, Suzanne-G., Denis AUBIN, Raymond BLAIN et Claude SIMARD. *Grammaire pédagogique du français d'aujourd'hui*, Boucherville, Graficor, 1999, p. 20 et suivantes.

Dans notre site Internet (www.ccdmd.qc.ca/fr), au bouton Recherche (la loupe), vous pouvez consulter les ressources qui apparaissent sous les mots clés PRONOM et SYNONYMIE.